



## PRÉFET DU RHÔNE

**Direction Départementale des  
Territoires du Rhône**

*Service Eau et Nature*

### ARRETE PREFCTORAL N° 2013-A35

#### RELATIF À L'INVENTAIRE DES FRAYÈRES ET DES ZONES DE CROISSANCE OU D'ALIMENTATION DE LA FAUNE PISCICOLE DU DÉPARTEMENT.

*Le Préfet de la zone de défense sud-est  
Préfet de la région Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite*

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 432-3 et R. 432-1 à R. 432-1-5 ;

VU l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés, et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement ;

VU l'avis du président de la Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique du Rhône en date du 6 février 2013 ;

VU l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques émis lors de sa séance du 5 juillet 2012 ;

VU l'avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites émis lors de sa séance du 26 septembre 2012 ;

VU les observations émises lors de la phase de participation du public, du 20 novembre au 12 décembre 2012 ;

CONSIDERANT la nécessité de préserver les frayères des espèces suivantes de poissons, présentes dans le département : truite fario, chabot, lamproie de Planer, vandoise, barbeau méridional (liste 1) ; blennie, brochet (liste 2p) ;

CONSIDERANT la nécessité de préserver les zones de croissance et d'alimentation des espèces de crustacés, présentes dans le département : écrevisse à pieds blancs et écrevisse à pieds rouges (liste 2e) ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires,

### A R R E T E

#### ARTICLE 1 :

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-I du code de l'environnement (parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères et des zones de croissance pour les espèces de la liste 1 : barbeau méridional, chabot, lamproie de Planer, truite fario, vandoise) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 1 du présent arrêté. Une carte de repérage, non opposable, est jointe à cette annexe.

## **ARTICLE 2 :**

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-II du code de l'environnement (parties de cours d'eau sur lesquelles ont été observées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins des espèces de la liste 2 poissons : brochet, blemmie fluviatile) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 2 du présent arrêté. Une carte de repérage, non opposable, est jointe à cette annexe.

## **ARTICLE 3 :**

L'inventaire prévu à l'article R. 432-1-1-III du code de l'environnement (parties de cours d'eau sur lesquelles la présence d'écrevisses à pieds blancs ou d'écrevisses à pieds rouges a été observée) est constitué des parties de cours d'eau visées à l'annexe 3 du présent arrêté. Une carte de repérage, non opposable, est jointe à cette annexe.

## **ARTICLE 4 :**

Constitue une frayère à poissons suivant l'article R. 432-1-5 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans les annexes 1 et 2 du présent arrêté. En ce qui concerne l'espèce brochet (liste 2p) la notion de frayère est étendue au lit majeur dans les conditions suivantes :

- pour la Saône : les annexes hydrauliques (bras-morts, noues, fossés, mares) en terrain naturel dans l'enveloppe de la crue biennale,
- pour le Rhône : les annexes en communication avec le bras principal dans l'enveloppe de la crue annuelle, hors canal de navigation,

Constitue une zone de croissance ou d'alimentation des crustacés, suivant l'article R. 432-1-5 du code de l'environnement toute partie de cours d'eau visée dans l'annexe 3 du présent arrêté.

Sur ces parties de cours d'eau ou de lit majeur, toute opération conduite sans déclaration ou autorisation préalable, au titre de la rubrique 3150 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement, est susceptible de faire l'objet des sanctions administratives et pénales prévues par ce même code.

## **ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère en charge de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de quatre mois constitue un rejet tacite du recours. Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet des recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférées dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Lyon.

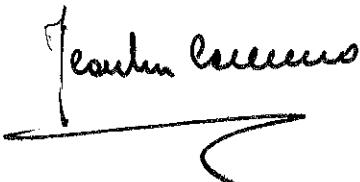
## **ARTICLE 6 :**

La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des territoires, le chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture du Rhône, avec ses annexes et cartes, et affiché dans toutes les mairies du département.

Fait à Lyon, le

**15 MARS 2013**

Le Préfet





PRÉFET DU RHÔNE

# Frayères et cours d'eau SPE - Frayères de poissons - liste 1

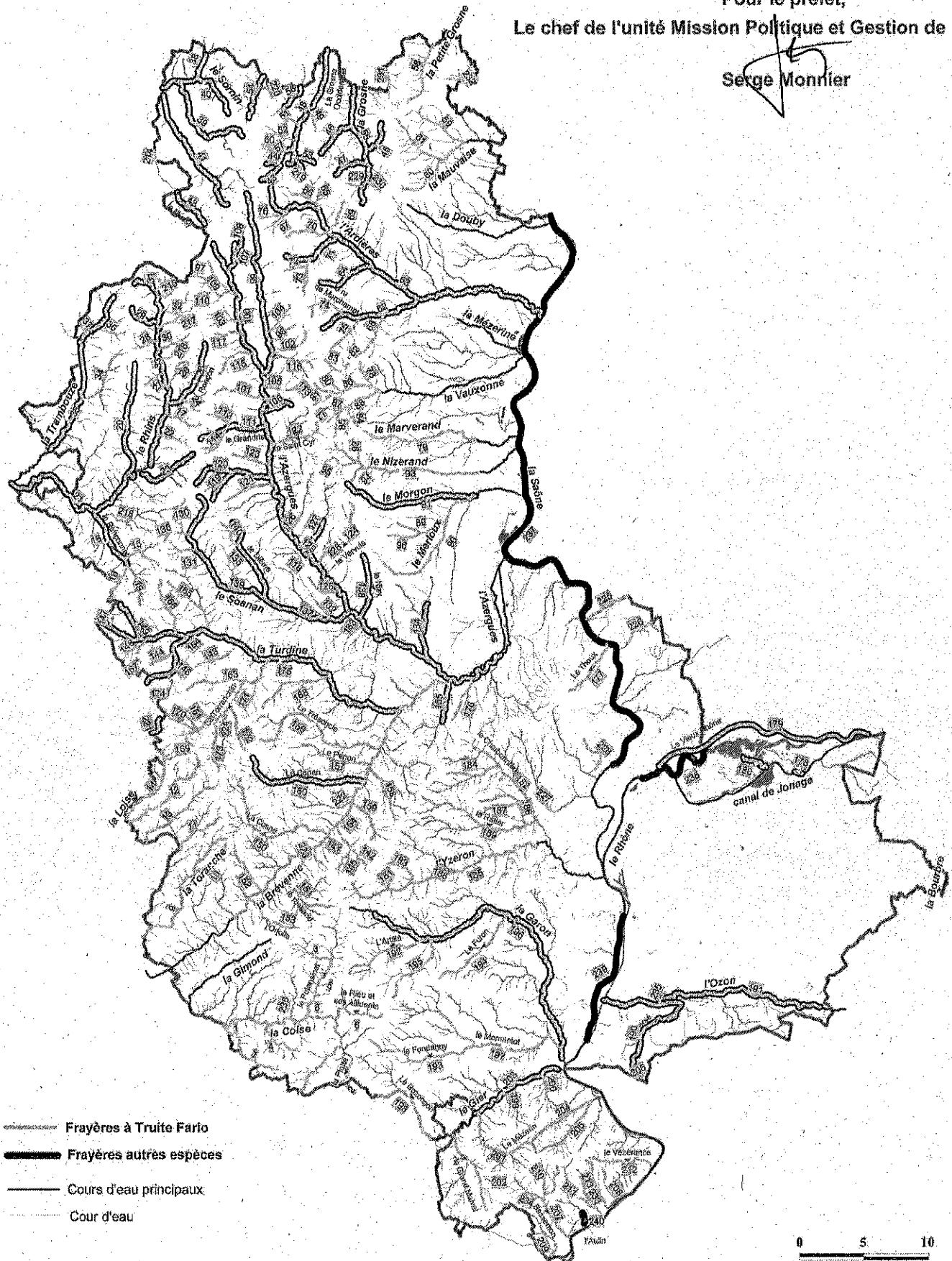
VU POUR ETRE ANNEXE A L'AP2013 - A35

du 15 mars 2013

Pour le préfet,

Le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau

Serge Monnier



Sources : BdCarto®, © IGN - Paris - 2010 (millésime du référentiel) - Protocole IGN/MEDAD-MAP, juillet 2007, BD topo , Onema , Carmen • Autorisation de diffusion : Restreinte - Reproduction : Interdite

## DEPARTEMENT DU RHONE - ANNEXE 1 à l'Arrêté préfectoral n°

## INVENTAIRE RELATIF AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE (art L.432-3 du CE) - LISTE 1

## Parties de cours d'eau susceptibles d'abriter frayères et zones de croissance pour les espèces : Barbeau méridional (BAM), Chabot (CHA), Lamproie de Planer (LPP), Truite fario (TRF), Vandoise (VAN)

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Espaces	Observations
1	le Couzon	confluence du Darde de Coise	COISE	confluence Coise	COISE	TRF	
2	la Plate	limite départementale hameau Le Pécher	SAINTE-CATHERINE	pont chemin amont stade de Site Catherine	SAINTE-CATHERINE	TRF	
3	le Pêcher et ses affluents	sources	SAINT-MARTIN-EN-HAUT	confluence Potensinet	SAINT-MARTIN-EN-HAUT	TRF	
4	le Rossion	pont RD34	LARAJASSE	confluence Coise	LARAJASSE	TRF	
5	le Potensinet et ses affluents	sources	SAINT-MARTIN-EN-HAUT	confluence Coise	SAINT-MARTIN-EN-HAUT	TRF	
6	le Rieu et ses affluents	sources	SAINT-ANDRE-DE-LA-COTE	confluence Coise	SAINT-MARTIN-EN-HAUT	TRF	
7	le Darde de Coise et ses affluents	sources	LARAJASSE	confluence Couzon	CHATELUS (42)	TRF	
8	la Coise	sources	SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET	confluence Couzon	SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	TRF	
9	la Toranche	sources	SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET	limite départementale	MEYS	TRF	
10	le Thoron	sources	SAINT-CLEMENT-LES-PLACES	confluence Toranche	HAUTE RIVOIRE	TRF	
11	le Pont Lyonnais	sources	VILLECHENEVE	limite départementale	HAUTE RIVOIRE	TRF	
12	les Granges et ses affluents	sources	LONGESSAGNE	limite départementale	CHAMBOST-LONGESSAGNE	TRF	
13	le Charnay	sources	VILLECHENEVE	limite départementale	CHAMBOST-LONGESSAGNE	TRF	
14	la Loïse et ses affluents	sources	AMPLEPUIS	confluence Rançonnet	CHAMBOST-LONGESSAGNE	TRF	
15	le Vercoulou	sources	MACHEZAL	confluence Goujard	AMPLEPUIS	TRF	
16	le Vergière	sources	MEAUX-LA-MONTAGNE	confluence Rhins	MEAUX-LA-MONTAGNE	TRF	
17	le Penin	sources	AMPLEPUIS	confluence Rhins	SAINT-JEAN-LA-BUSSIERE	TRF	
18	le Rançonnet	confluence ruis Goujard et Vergière	LES SAUVAGES	confluence Vergne	AMPLEPUIS	TRF, CHA	
19	le Goujard	sources	MARDORE	confluence Rhins	SAINT-JEAN-LA-BUSSIERE	TRF, CHA, LPP	
20	la Drôle	sources	RONNO	confluence Trambouze	AMPLEPUIS	TRF, CHA, VAN, LPP	
21	le Rhins	aval digue lac des Sapins	CUBLIZE	confluence Rhins	CUBLIZE	TRF	
22	le Toumemidi	aval plan d'eau	RONNO	rosselière lac des Sapins	CUBLIZE	TRF, CHA, LPP	
23	le Melard	sources	MEAUX-LA-MONTAGNE	confluence Rançon	MEAUX-LA-MONTAGNE	TRF	
24	les Frettes	sources	SAINT-BONNET-LE-TRONCY	confluence Rhins	SAINT-VINCENT-DE-REINS	TRF	
25	le Frelon et ses affluents	sources	SAINT-BONNET-LE-TRONCY	confluence Rhins	MEAUX-LA-MONTAGNE	TRF, CHA, LPP	
26	le Ronçon et ses affluents	sources	SAINT-VINCENT-DE-REINS	confluence Rhins	SAINT-VINCENT-DE-REINS	TRF, CHA, LPP	
27	le Rochefort	sources	COURS-LA-VILLE	confluence Rhins	THEL	TRF	
28	les Gouttes noires	sources	THEL	confluence Rhins	THEL	TRF, CHA	
29	la Foumouse et ses affluents	sources	SAINT-BONNET-LE-TRONCY	confluence Rhins	SAINT-VINCENT-DE-REINS	TRF	
30	les Flatières	sources					

annexe 1- liste 1  
vu pour être annexé à l'AP 2013-A35 du 15 mars 2013

Pour le Préfet, le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau,  
Serge Bonnier



répère	cours d'eau	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Spécies	Observations
31	les Trembles	RANCHAL	confluence Rhins	RANCHAL	TRF	
	sources	RANCHAL	confluence Rhins	RANCHAL	TRF	
32	le Varanda et ses affluents	source du Varanda	confluence lac des Sapins	CUBLIZE	TRF, CHA, LPP	
33	le Rhins	SOURCES	confluence lac des Sapins	PONT-TRAMBOUZE	TRF	
34	le Mardoret	MARDORE	confluence Trambouze	BOURG-DE-THIZY	TRF, CHA	
35	la Trambouze	SOURCES	limite départementale			
36	le Berthier	COURS-LA-VILLE	début couverture du ru dans Cours la Ville	COURS-LA-VILLE	TRF	
37	le Blot	COURS-LA-VILLE	confluence Trambouze	COURS-LA-VILLE	TRF	
38	les Ronzeaux et affluents	AIGUEPERSE	confluence Somrin d'Aigueperse	AIGUEPERSE	TRF, CHA	
	le Somrin de St Igny et ses affluents	SOURCES	confluence Somrin d'Aigueperse	AIGUEPERSE	TRF, CHA, VAN, LPP	
39	le Somrin d'Aigueperse et ses affluents	SOURCES	confluence Somrin d'Aigueperse	AIGUEPERSE	TRF, CHA, VAN, LPP	
40	le Somrin de Propières et ses affluents	SOURCES	confluence Somrin d'Aigueperse	AIGUEPERSE	TRF, CHA, VAN, LPP	
41	le Mussy et ses affluents	SOURCES	PROPIERES	limite départementale	TRF, CHA	
42	le Thel	SOURCES	PROPIERES	limite départementale	TRF, CHA	
43	l'Arroy	SOURCES	MONSOLS	confluence ru du Saut	MONSOLS	TRF, CHA
44	le Saut	SOURCES	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS	TRF, CHA
45	le Loire	SOURCES	OUROUX	confluence Grosne orientale	OUROUX	TRF, CHA, LPP
46	la Carelle	SOURCES	OUROUX	confluence Grosne orientale	OUROUX	TRF, CHA
47	la Carelle	SOURCES	OUROUX	confluence Grosne orientale	OUROUX	TRF, CHA
48	la Grosne occidentale	SOURCES	MONSOLS	limite départementale	TRADES	TRF, CHA, LPP
49	le Bacot	SOURCES	SAIN-T-CHRISTOPHE	confluence Grosne occidentale	SAIN-T-CHRISTOPHE	TRF
50	les Humberts	SOURCES	MONSOLS	confluence Planches	MONSOLS	TRF
51	les Jolivets	SOURCES	SAIN-T-CHRISTOPHE	confluence Grosne occidentale	SAIN-T-CHRISTOPHE	TRF
52	le Laval	SOURCES	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS	TRF
53	le Colombier	SOURCES	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS	TRF, CHA, LPP
54	la Grosne	SOURCES	SAIN-T-BONNET-DES-BRUYERES	limite départementale	SAIN-T-BONNET-DES-BRUYERES	TRF, CHA, LPP
55	la Grosne orientale	SOURCES	AVENAS	limite départementale	TRADES	TRF, CHA, LPP
56	le Peldot	SOURCES	SAIN-T-CHRISTOPHE	limite départementale	SAIN-T-CHRISTOPHE	TRF, CHA
57	les Planches	SOURCES	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS	TRF, CHA, LPP
58	la Petite Grosne	SOURCES	CENVES	limite départementale	CENVES	TRF
59	le Merdenson	SOURCES	JULIE	confluence Mauvaise.	CHENAS	TRF
60	la Mauvaise	SOURCES	VAUXRENARD	confluence Merdenson	EMERINGES	TRF
61	le Changy	SOURCES	VAUXRENARD	confluence Mauvaise	VAUXRENARD	TRF
62	les Samsons	SOURCES	MARCHAMPT	confluence Ardrières	CERCIE	TRF, LPP
63	l'Ardières	SOURCES	LES ARDILLATS	confluence Saône	BELLEVILLE	TRF, CHA, LPP
64	les Andilleys	SOURCES	BEAUFIEU	confluence Ardrières	BEAUFIEU	TRF, CHA, LPP
65	la Poye	SOURCES	LES ARDILLATS	confluence ru de Rochefort	LES ARDILLATS	TRF
66	le Rochefort	SOURCES	LES ARDILLATS	confluence Ardrières	LES ARDILLATS	TRF
67	les Gots.	SOURCES	CHENELETTE	confluence Ardrières	LES ARDILLATS	TRF
68	le Thiellaz	SOURCES	QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS	confluence Samsons	QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS	TRF

annexe 1- liste 1  
vu pour être annexé à l'AP 2013-A35 du 15 mars 2013

Pour le Préfet, le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau,  
Serge Monnier



répère	cours d'eau	cours	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Spécies	Observations
69	le Pluvier	sources	LES ARDILLATS		confluence Ardières	LES ARDILLATS	TRF	
70	le Vernay	sources	VERNAY		confluence Ardières	SAINTE-DIDIER-SUR-BEAUJEU	TRF	
71	le Saint Didier	sources	SAINTE-DIDIER-SUR-BEAUJEU		confluence Ardières	SAINTE-DIDIER-SUR-BEAUJEU	TRF, CHA	
72	le Mantclair	sources	SAINTE-DIDIER-SUR-BEAUJEU		confluence ru de Saint-Didier	SAINTE-DIDIER-SUR-BEAUJEU	TRF	
73	le Tolot	sources	SAINTE-DIDIER-SUR-BEAUJEU		confluence ru de Saint-Didier	SAINTE-DIDIER-SUR-BEAUJEU	TRF	
74	le Ru de Marchampt	sources	MARCHAMPT		confluence Samsons	MARCHAMPT	TRF	
75	le Sagnié	sources	MARCHAMPT		confluence Samsons	QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS	TRF	
76	le Breitus	sources	CHENELETTE		confluence ru des Gots	CHENELETTE	TRF	
77	les Bussières	sources	VAUX-EN-BEAUJOLAIS		confluence Vauxonne	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	TRF	
78	la Combe	sources	LE PERREON		confluence Ponsonnieres	LE PERREON	TRF	
79	le Marverand	sources	BLACE		confluence ru des Fontaines	ARNAS	TRF	
80	le Bout du monde	sources	LE PERREON		confluence Ponsonnieres	LE PERREON	TRF	
81	le Mortmain	sources	VAUX-EN-BEAUJOLAIS		confluence Ponsonnieres	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	TRF	
82	les Chardilles	sources	LE PERREON		confluence ru le Rozier	LE PERREON	TRF	
83	le Roslier	sources	LE PERREON		confluence Ponsonnieres	LE PERREON	TRF	
84	la Combe des Fées	sources	VAUX-EN-BEAUJOLAIS		confluence ru de Montrichard	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	TRF	
85	le Mortrichard	sources	VAUX-EN-BEAUJOLAIS		confluence Vauxonne	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	TRF	
86	la Ponsonnière	sources	LE PERREON		confluence Vauxonne	LE PERREON	TRF	
87	la Papilloud	sources	VAUX-EN-BEAUJOLAIS		confluence Vauxonne	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	TRF	
88	la Vauxonne	sources	VAUX-EN-BEAUJOLAIS		confluence Ponsonnieres	VAUX-EN-BEAUJOLAIS	TRF	
89	l'Ombre	sources	JARNIOUX		confluence Merlioux	LIERGUES	TRF	
90	le Merliux	sources	THEIZE		confluence Morgan	GLEIZE	TRF	
91	le Morigon	sources	COGNY		confluence Martoux	GLEIZE	TRF, CHA	
92	le Pyre	sources	RIVOLET		confluence Nizerand	RIVOLET	TRF	
93	le Nizerand	sources	RIVOLET		j'yée Louis Armand	GLEIZE	TRF	
94	le Vernay	sources	RIVOLET		confluence Nizerand	RIVOLET	TRF	
95	le Sandrin	sources	RIVOLET		confluence Nizerand	RIVOLET	TRF	
96	le Pouilly	sources	VILLE-SUR-JARNIOUX		confluence ru de l'Ombre	POUILLY-LE-MONIAL	TRF	
97	le Ru du Bois des Hayes	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX		confluence Slichet	POULE-LES-ECHARMEAUX	TRF	
98	le Ru de Combelmont et affluents	sources	CLAVEISOLLES		confluence Aze	CLAVEISOLLES	TRF	
99	l'Aze et ses affluents	sources	CHENELETTE		confluence Erques	LAMURE-SUR-AZERGUES	TRF, CHA, LPP	
100	l'Ergues et ses affluents	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX		confluence Aze	LAMURE-SUR-AZERGUES	TRF	
101	le Liseron	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES		confluence Azergues	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF, CHA, LPP	
102	la Grandouze	sources	CLAVEISOLLES		confluence Aze	CLAVEISOLLES	TRF	
103	l'Orval	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES		confluence Erques	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
104	le Valforte	sources	CLAVEISOLLES		confluence Aze	CLAVEISOLLES	TRF	
105	le Biconne	sources	LAMURE-SUR-AZERGUES		confluence Azergues	LAMURE-SUR-AZERGUES	TRF	
106	le Combadry	sources	LAMURE-SUR-AZERGUES		confluence Azergues	LAMURE-SUR-AZERGUES	TRF, CHA, LPP	
107	le Chansaye	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX		confluence Erques	POULE-LES-ECHARMEAUX	TRF, CHA	
108	le Bonnard	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX		confluence Chansaye	POULE-LES-ECHARMEAUX	TRF, CHA	

Pour le Préfet, le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau,  
annexe 1- liste 1  
vu pour être annexé à l'AP 2013-A35 du 15 mars 2013  
*Serge Monnier*

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Spécès	Observations
109	le Suchet	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX	confluence Ergues	POULE-LES-ECHARMEAUX	TRF	vallon de la Buffaudière
110	le Riu Bois de Lafay	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX	confluence Suchet	POULE-LES-ECHARMEAUX	TRF	
111	le Grandris	sources	GRANDRIS	confluence Azergues	GRANDRIS	TRF, CHA	
112	le Gathier	sources	MEAUX-LA-MONTAGNE	confluence Grandris	GRANDRIS	TRF	
113	le Biconne	sources	LAMURE-SUR-AZERGUES	pont hameau de Biconne	LAMURE-SUR-AZERGUES	TRF	
114	le Fragny	sources	GRANDRIS	confluence Grandris	GRANDRIS	TRF	
115	le Saint Nizier	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Azergues	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
116	le Vallossière	D88	CLAVEISOLLES	confluence Aze	CLAVEISOLLES	TRF	
117	le Porte	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Ergues	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
118	le Ternanson	Morillon	TERNAND	confluence Azergues	TERNAND	TRF	
119	le Terroise	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence ru d'Avray	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
120	le Ruisseau d'Avray	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Azergues	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
121	l'Antoine	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Azergues	CHAMELET	TRF	
122	le Saint Cyr	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Azergues	CHAMBOST-ALIJERES	TRF	
123	le Gelay	sources	GRANDRIS	confluence Azergues	CHAMBOST-ALIJERES	TRF	
124	le Venuis	sources	VILLE-SUR-JARNIOUX	confluence Azergues	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
125	le Fay	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Azergues	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
126	le Badier	pont chemin rural Jérusalem	LETRA	confluence Azergues	LETRA	TRF	
127	le Rebaisset	confluence ru des Avénères	LETRA	confluence Azergues	TERNAND	TRF, CHA	
128	les Saignes	pont RD31	SAINTE-PAULE	confluence Véruis	SAINTE-PAULE	TRF	
129	l'Azergues	confluence Aze et Ergues	LAMURE-SUR-AZERGUES	pont D16E	CHAZAY D'AZERGUES	TRF, CHA, LPP	
130	le Margand	sources	RONNO	confluence Bouillon	VALSONNIE	TRF	
131	le Langenève	pont hameau de Langenève	VALSONNIE	confluence Soanan	VALSONNIE	TRF	
132	le Viessoux	plan d'eau Les Brouillées	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Soanan	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
133	la Goutte Servagnon	pont RD677	SARCEY	confluence Azergues	LE BREUIL	TRF	
134	le Ruisseau d'Alix	Le Moulin d'Alix	ALIX	confluence Azergues	CHATILLON	TRF, CHA	
135	le Dième	sources	DIEME	confluence Soanan	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF, CHA, LPP	
136	le Bouillon	sources	VALSONNIE	confluence Soanan	VALSONNIE	TRF	
137	le Baise	pont hameau La Goutte	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Soanan	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
138	le Nizy	sources	OINGT	confluence Azergues	LEGNY	TRF, CHA, LPP	
139	le Soaman et ses affluents	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Dième	LEGNY	TRF, CHA, LPP	
140	le Chal	sources	DIEME	confluence Dième	DIEME	TRF	
141	le Courzieu	confluence entre le Sottilzon et le Biternay	COURZIEU	confluence Brévenne	COURZIEU	TRF	
142	le Biternay	sources	COURZIEU	confluence Sottilzon	COURZIEU	TRF	
143	le Tullin	aval plan d'eau de St Marcel L'Eclairé	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	amont motocross de Rochefolles	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	
144	le Vallettier	sources	JOUX	confluence Boussuire	JOUX	TRF	
145	le Sottilzon	sources	COURZIEU	pont amont parc de sport de Courzieu	COURZIEU	TRF	
146	le Reyne	sources	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	confluence Boussuire	SAINTE-NIZIER-DAZERGUES	TRF	

annexe 1- liste 1  
vu pour être annexé à l'AP 2013-A35 du 15 mars 2013

Pour le Préfet, le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau,  
  
Serge Monnier

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Esprécés	Observations
147	le Crétoller	sources	JOUX	confluence Turdine	JOUX	TRF	
148	Ru de Boucherrière	RD 79	JOUX	confluence Charveyron	JOUX	TRF	
149	le Perroquet	sources	JOUX	confluence Turdine	JOUX	TRF, CHA	
150	le Cosne et ses affluents	sources	MONTROTTIER	confluence Brévenne	BESSENAJ	TRF	
151	le Rosand et ses affluents	sources	MONTROMANT	confluence Brévenne	SAINTE-GENIS-L'ARGENTIERE	TRF	
152	le Lafay	sources	SAINTE-LAURENT-DE-CHAMOUSSET	confluence Brévenne	SAINTE-GENIS-L'ARGENTIERE	TRF	
153	L'Oriolle	sources	DUERNE	confluence Brévenne	SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE	TRF	
154	la Brévenne	pont de L'Argentière	AVEIZE	confluence Azergues	LOZANNE	TRF	
155	le Buvel	confluence avec Ru des Tanneries	LENTILLY	confluence Brévenne	CHATILLON	TRF, CHA	
156	le Trésoncle et ses affluents	sources	ANCY	confluence Brévenne	SAIN-BEL	TRF	
157	le Penon	sources	SAINTE-JULIEN-SUR-BIBOST	confluence Brévenne	SAIN-JULIEN-SUR-BIBOST	TRF	
158	la Tourette	sources	CHEVINAY	confluence Brévenne	CHEVINAY	TRF	
159	la Goutte du Soupa et ses affluents	sources	COURZIEU	confluence Brévenne	COURZIEU	TRF	
160	le Conan et ses affluents	sources	MONTROTTIER	confluence Brévenne	BESSENAJ	TRF, BAM	
161	le Torranchin	sources	AFFOUX	confluence Gouby	VILLECHENEVE	TRF	
163	le Ronzière	sources	AFFOLIX	confluence Torranchin	SAIN-FORGEUX	TRF	
164	le Boussuivre	sources	VIOLAY (42)	confluence Turdine	SAIN-MARCEL-L'ECLAIRE	TRF, CHA	
165	la Chanellière	sources	LES SAUVAGES	cimetièbre du Taret	TARARE	TRF	
166	le Mouillatoux	sources	LES SAUVAGES	confluence Turdine	TARARE	TRF	
167	le Charveyron	sources	JOUX	confluence Turdine	JOUX	TRF	
168	le Batailly	sources	ANCY	confluence Turdine	SAIN-ROMAIN-DE-POPEY	TRF, CHA	
169	le Gouby	sources	VILLECHENEVE	confluence Torranchin	VILLECHENEVE	TRF	
170	les Molières	sources	VILLECHENEVE	confluence Torranchin	VILLECHENEVE	TRF	
171	le Torranchin	sources	AFFOUX	confluence Turdine	PONTCHARRA-SUR-TURDINE	TRF	
172	le Mazeux	sources	MONTROTTIER	confluence Torranchin	SAIN-FORGEUX	TRF	
173	le Robagny	sources	LONGESSAGNE	confluence Torranchin	SAIN-FORGEUX	TRF	
174	les Lagnières	sources	VIOLAY (42)	confluence Boussuivre	SAIN-MARCEL-L'ECLAIRE	TRF	
175	la Turdine	sources	JOUX	confluence Brévenne	L'ARBRESLE	TRF, CHA	
176	le Vare	sources	LENTILLY	confluence Azergues	LOZANNE	TRF	
177	le Thoux	sources	POLYMEUX-AU-MONT-D'OR	confluence Saône	CURIS-AU-MONT-D'OR	TRF	
178	le Rizan	sources	MEYZIEU	lac du parc de Miribel Jonage	MEYZIEU	TRF, VAN, LPP	
179	le Vieux Rhône de Miribel	barrage de Jons	JONS	seuil de Saint Clair	VILLEURBANNE	TRF, CHA, VAN	
180	le Guias	sources	MEYZIEU	lac du parc de Miribel Jonage	VAULX-EN-VELIN	TRF, VAN	
181	les Aduts	sources	VAUGNERAY	confluence Yzeron	VAUGNERAY	TRF	
182	le Châtillonnières	sources	LA TOUR-DE-SALVAGNY	confluence Ratier	TASSIN-LA-DEMILUNE	TRF	inclus ru du Cerf de Garde
183	la Milonnière	sources	VAUGNERAY	confluence Yzeron	VAUGNERAY	TRF	

répere	cours d'eau	Limité amont	Commune amont	Limité aval	Commune aval	Espèces	Observations
184	le Poitier	sources	LENTILLY	confluence ru de Charbonnières	LA TOUR-DE-SALVAGNY	TRF	
185	l'Yzeron	sources	MONTROMANT	viaduc SNCF Cachenoix	FRANCHEVILLE	TRF	à l'exception du plan d'eau du Ronzey
186	le Ribes	sources	SAINTE-CONSORCE	confluence Ratier	TASSIN-LA-DEMI-LUNE	TRF	
187	le Méginant	sources	SAINTE-CONSORCE	confluence Ribes	SAINT-GENIS-LÈS-OILLERES	TRF	
188	le Dronau	D489	VAUGNERAY	confluence Yerzon	BRINDAS	TRF	
189	le Ratier	sources	POLLIONNAY	confluence ru de Charbonnières	TASSIN-LA-DEMI-LUNE	TRF	
190	l'Inverse	Connavent	COMMUNAY	confluence Ozon	SAINT-SYMPHORIEN-DOZON	TRF, LPP	
191	l'Ozon	passage à gué les Bruyères	SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU	seuil de la CNR	SEREZIN-DU-RHONE	TRF, CHA, VAN, LPP	
192	l'Artilla	sources	SAINTE-MARTIN-EN-HAUT	confluence Garon	THURINS	TRF	
193	le Fondagny	sources	SAINTE-CATHERINE	confluence Mornant	MORNANT	TRF	
194	le Furon	sources	SAINT-LAURENT-D'AGNY	confluence Garon	SOUCIÉ-EN-JARREST	TRF	
195	le Cartelier	sources	RONTALON	confluence Garon	THURINS	TRF	
196	le Gatou	barrage de Thurins	THURINS	pont de la D315	GIVORS	TRF, VAN	
197	le Mornant	confluence Malval levées	MORNANT	confluence Garon	GRIGNY	TRF	
198	le Bozanton	confluence Grand Bozzançon	SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE	confluence Gier	SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE	TRF	
199	la Combe d'Enfer	seuil naturel Pré Jeurin	ECHALAS	confluence Gier	SAINT-ROMAIN-EN-GIER	TRF	
200	le Grand de Coëton	seuil amont, le Laquet	ECHALAS	confluence Gier	GIVORS	TRF	
201	le Mézérin	sources	ECHALAS	confluence Gier	SAINT-ROMAIN-EN-GIER	TRF	
202	le Grand Malval	sources	LONGES	confluence Gier	TREVES	TRF	
203	le Gier	limite départementale	SAINT-ROMAIN EN GIER	pont routier D386	GIVORS	TRF, VAN	
204	le Morin	sources	ECHALAS	pont routier D386	LOIRE-SUR-RHÔNE	TRF	
205	le Rolland	sources	LOIRE-SUR-RHÔNE	confluence Morin	LOIRE-SUR-RHÔNE	TRF	à l'exclusion du plan d'eau de Marolay
206	le Gorretion	sources	COMMUNAY	limite départementale	COMMUNAY	TRF	
207	le Bassemon	sources	LES HAIES	Pont de la voie ferrée	CONDRIEU	TRF	
208	le Murinard	sources	SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE	pont routier D386	AMPUIS	TRF	
209	l'Arbuel	cascade du Rosay	CONDRIEU	pont routier D386	CONDRIEU	TRF	
210	la Grande Combe	cote 410, ferme équestre	LES HAIES	confluence Bassemon	LES HAIES	TRF	
211	le Reynard	Le Grand bois	TUPIN-ET-SEMONS	Carcan	AMPUIS	TRF	
212	le Vézérance	le Perrin	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	amont autoroute	SAINTE-COLOMBIE	TRF	
213	la Feldière	sources	SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE	La Roche	AMPUIS	TRF	
214	le Mussy	entrée commune	SAINT CLEMENT DE VERS	sortie commune	SAINT CLEMENT DE VERS	TRF	
215	le Ranchal	route D94 Ranchal	RANCHAL	confluence Rhins	RANCHAL	TRF	
216	les Roux	sources	SAINT-BONNET-LE-TRONCY	confluence Rhins	SAINT-VINCENT-DE-REIMS	TRF	
217	le Couquier	sources	RANCHAL	confluence Rhins	RANCHAL	TRF	
218	la Viderie	Saint Lager	AMPLEPUIS	La Brosse	AMPLEPUIS	TRF	
219	le Monthernay	sources	MONSOLS	confluence Colombier	MONSOLS	TRF, CHA, LPP	
220	le Noulay	sources	SAINT-BONNET-DES-BRUYERES	confluence Grosne	SAINT-BONNET-DES-BRUYERES	TRF	

annexe 1- liste 1  
vu pour être annexé à l'AP 2013-A35 du 15 mars 2013

Pour le Préfet, le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau,  
Serge Monnier

repère	cours d'eau	Limité amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Espèces	Observations
221	le Fontbonne	sources	VIOLAY (42)	limite départementale	VILLECHENEVE	TRF, LPP	
222	le Glavaroux	pont du Chapuis	BESSENAISY	amont plan d'eau	BESSENAISY	TRF	-
223	la Randonnière	aval plan d'eau Maroge	COURZIEU	confluence Brévenne	COURZIEU	TRF	
224	les Chevrollières	pont de la Chevrollière	MONTROTTIER	confluence Torranchin	SANT-FORGEUX	TRF	
225	le Grand RieuX	limite département 01	GENAY	confluence Saône	GENAY	TRF	
226	le Ruisseau des Torrières	confluence ru de Rongeant	MONTANAY	lieu-dit l'Etiang	NEUVILLE SUR SAÔNE	TRF	
227	le Ruisseau des Planches	Fontville	ECULLY	Roosevelt-Juge de Paix	TASSIN-LA-DEMI-LUNE	TRF	
228	le Ruisseau d'Arche	sources	SAINTE DIDIER AU MONT D'OR	le Rozay	SAINTE DIDIER AU MONT D'OR	TRF	
229	le Pardon	sources	OUROUX	confluence Grosne orientale	AVENAS	TRF	
230	le Ruisseau d'Avenas	point de l'Aubépin	AVENAS	confluence Grosne orientale	AVENAS	TRF	
231	le Tavoisy	sources	CENVES	sortie commune	CENVES	TRF	le Perret (aval)
232	le Prétu	sources	CENVES	sortie commune	CENVES	TRF	ou Combe froide
233	le Fongeant	route des Colins	AMPUIS	confluence Reynard	AMPUIS	TRF	
234	le Ruisseau des Haies	le Godard	LES HAIES	confluence Bassanion	LES HAIES	TRF	
235	le Pontet	RD149	SAINTE SYMPHORIEN D'OZON	confluence Ozon	SAINTE SYMPHORIEN D'OZON	TRF	
236	le Coiset	route de Borignon	LARAJASSE	confluence Coise	LARAJASSE	TRF	
237	la Saône	Limite départementale	DRACE	passerelle de l'Ile Barbe	CALUIRE-ET-CUJIRE	CHA, VAN	
238	dérivation du Vieux Rhône de Miribel Jonage et Rhône	prise sur le Vieux Rhône	VAULX-EN-VELIN	pont Poincaré	LYON	CHA, VAN	
239	le Vieux Rhône de Pierre Bénite	400 m en aval du barrage de Pierre Bénite	PIERRE-BENITE	Limite du canal navigable au droit de la restitution de Pierre Bénite	GRIGNY	CHA, VAN	
240	l'Aujin	Cote 200 m	AMPUIS	bras du Rhône (île de la Chèvre)	AMPUIS	BAM	



PREFET DU RHÔNE

# Frayères et cours d'eau SPE - Frayères de poissons - liste 2

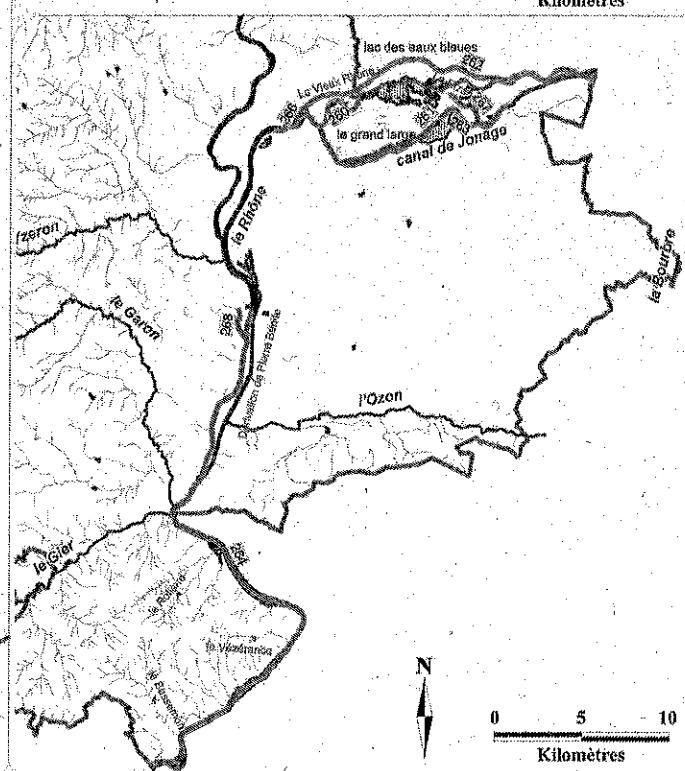
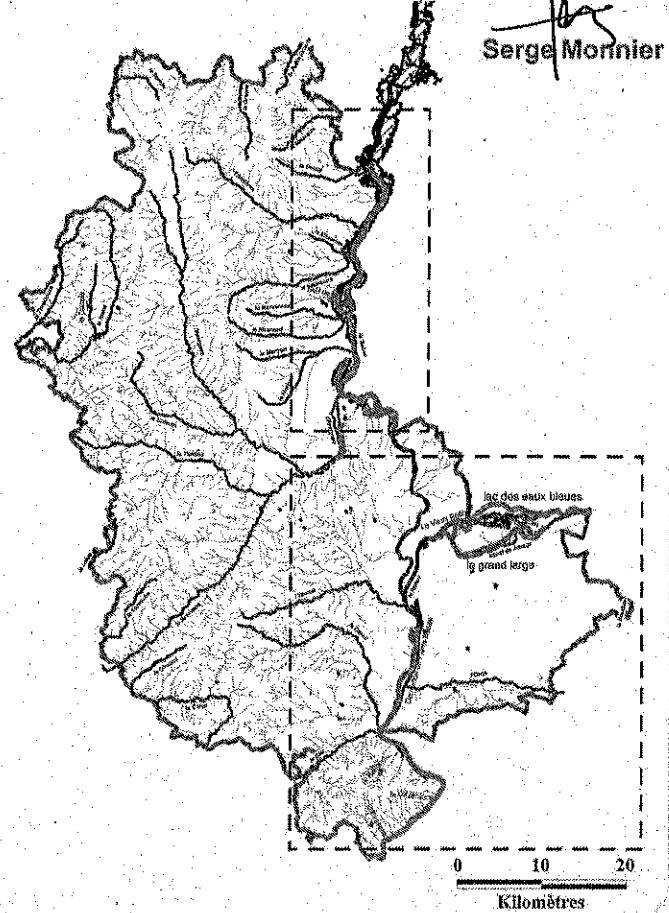
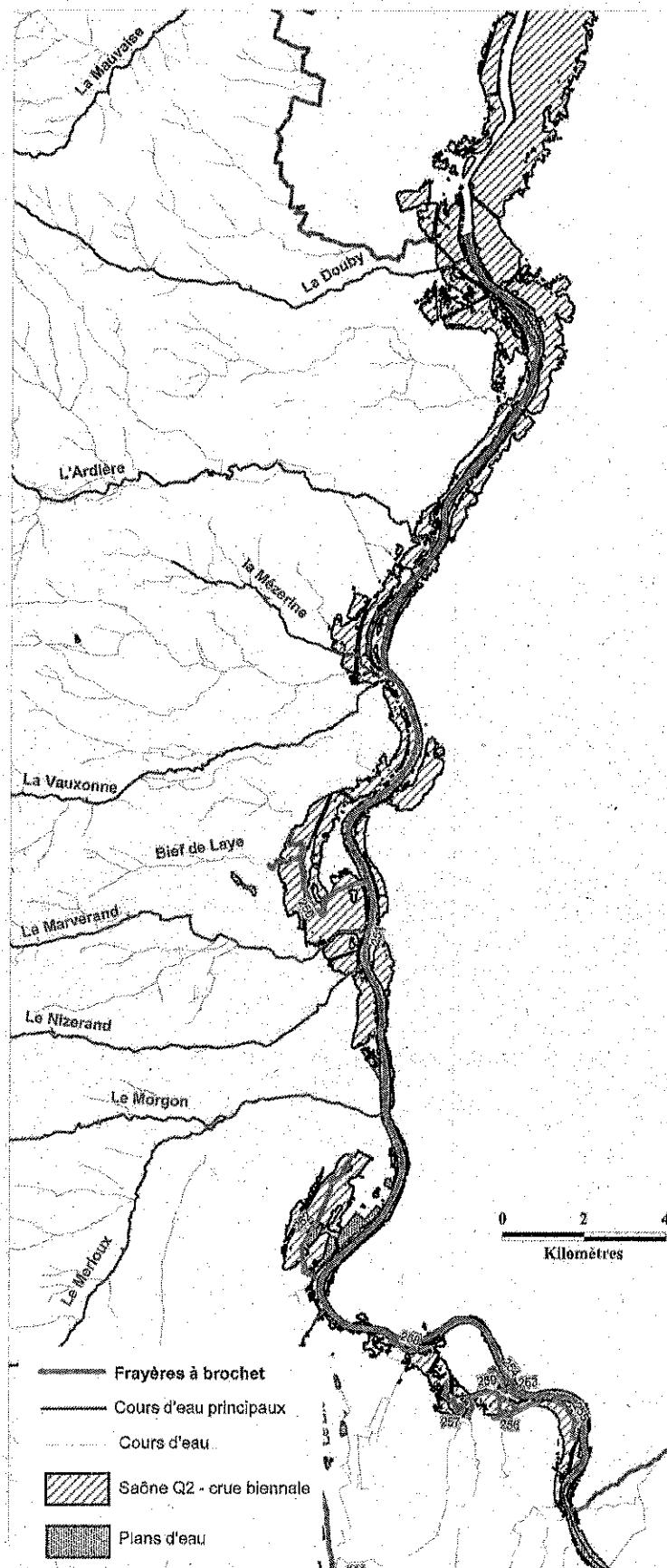
VU POUR ETRE ANEXE A L'AP2013 - A35

du 15 mars 2013

Pour le préfet,

Le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau

Serge Mornier



Sources : BdCarto®, © IGN - Paris - 2010 (millésime du référentiel) - Protocole IGN/MEDAD-MAP, juillet 2007, BD topo, Ônema, Carmen - Autorisation de diffusion : Restreinte - Reproduction : Interdite

DEPARTEMENT DU RHONE – ANNEXE 2 à l'Arrêté préfectoral n°

INVENTAIRE RELATIF AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE (art L432-3 du CE) - Liste 2P

Liste des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères pour l'espèce Brochet (BRO) ou des populations de Blennie fluviatile (BLE)

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Espèces	Observations
250	le bief de Laye	ligne SNCF	SAINTE-GEOORGES-DE-RENEINS	confluence Saône	SAINTE-GEOORGES-DE-RENEINS	BRO	y compris le bief de Patural
251	la Saône	Limite départementale	DRACE	pont de l'autoroute A46 confluence la Saône	QUINCIEUX	BRO	lit mineur de la Saône, y compris les annexes mises en eau par la crue biennale ; à l'exception des secteurs artificiels non propices : zone portuaire de Belleville (du pont D7 au bief d'Autryve), zone portuaire de Villefranche (de la rive sud de la darse de Beauregard au débarcadère des Pommières), les carrières actives d'Amas et du Bourdelan d'Anse, le barrage-écluse de Dracé sur 400 m en amont et en aval
252	le Bourdelan et ses affluents	fin réseau de fossés	LIMAS	exutoire en Saône	ANSE	BRO	frayère avérée
253	ru de la Bouchanerie	station d'épuration de Quincieux	QUINCIEUX	exutoire en Saône	QUINCIEUX	BRO	frayère avérée
254	bras de la Pradelle	amont champ caplant	QUINCIEUX	exutoire en Saône	QUINCIEUX	BRO	Site de Pré aux Iles, frayère avérée
255	fossé des Hautes Combles	300 m amont mare	QUINCIEUX	exutoire en Saône près de l'Ile Beyne	QUINCIEUX	BRO	frayère avérée sur 1200 m
256	fossé de Pré Dessous	chemin sous A46	QUINCIEUX	confluence la Bouchanerie	QUINCIEUX	BRO	frayère avérée
257	Les Chanaux	passage sous A46	QUINCIEUX	confluence la Bouchanerie	QUINCIEUX	BRO	y compris fossés de part et d'autre de l'A46
258	Bras des Iles	Saône	AMBERIEUX	Saône	AMBERIEUX	BRO	site de la Sarandière
259	Bras de Varenne	amont champ caplant	QUINCIEUX	confluence bras de la Pradelle	QUINCIEUX	BRO	frayère avérée
260	Dérivation du Vieux Rhône de Mirebel Jonage	prise sur le Vieux Rhône	VAULX-EN-VELIN	seuil de Saint Clair	VILLEURBANNE	BRO	y compris les annexes mises en eau par la crue annuelle, et jusqu'à la limite amont du gué des Sablettes, à l'entrée du parc de loisirs
261	Le Grand Large	Font d'Herbens	MEYZIEU	Pont Rocade Est	DECINES-CHARPIEU	BRO	frayères avérées
262	le Vieux Rhône de Mirebel	limite communale de Jons	JONS	seuil de Saint Clair	VILLEURBANNE	BRO	y compris la lône des pêcheurs à l'exclusion des sites du barrage-écluse de Jonage sur 100 m en amont et en aval, et du barrage de Cusset sur 300 m amont et 600 m aval (point de Cusset)
263	le canal de Jonage	Lieu-dit Rue Neuve	JONAGE	confluence avec le vieux Rhône	VILLEURBANNE	BRO	vieux lit du Rhône et ses annexes mises en eau par la crue annuelle, à l'exclusion du chenal de navigation régulièrement entretenu, des garages déclusés et de l'usine CNR de Revenin-Vaugris, entre point de l'A7 et la station de pompage aval, du bassin de prise d'eau de Millery, des débarcadères de Flévier et Vaugris, de la zone portuaire entre confluence du Garon et port de plaisance de Givors, de la zone de manœuvre de Loire-Île Pavie, de la base de loisirs des Roches de Condrieu
264	le Rhône et ses îônes	400 m aval du barrage de Pierre Bénite	PIERRE-BENITE	CONDRIEU	BLE BRO	Vieux lit du Rhône et ses annexes mises en eau par la crue annuelle, à l'exclusion du chenal de navigation régulièrement entretenu, des garages déclusés et de l'usine CNR de Revenin-Vaugris, entre point de l'A7 et la station de pompage aval, du bassin de prise d'eau de Millery, des débarcadères de Flévier et Vaugris, de la zone portuaire entre confluence du Garon et port de plaisance de Givors, de la zone de manœuvre de Loire-Île Pavie, de la base de loisirs des Roches de Condrieu	
265	l'Azeigues aval	Pont D16 E	MARCILLY DAZERGUES	Limité intercommunale entre Lucenay et Les Chênes	LUCENAY	BRO	2 frayères aménagées en bord de rivière
266	le Rhône à Lyon	seuil de Saint Clair	VILLEURBANNE	pont Pointcaré	LYON	BLE BRO	
267	le Rizan	Sources	MEYZIEU	lac de l'Ile Paule	MEYZIEU	BRO	

Annexe 2 - Liste 2P  
vu pour être annexé à l'AP 2013-A35 du 15 mars 2013

Pour le Préfet, le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau,  
*[Signature]* Serge Monnier



PRIÉF DU RHÔNE

# Frayères et cours d'eau SPE - Secteurs à écrevisse liste 2

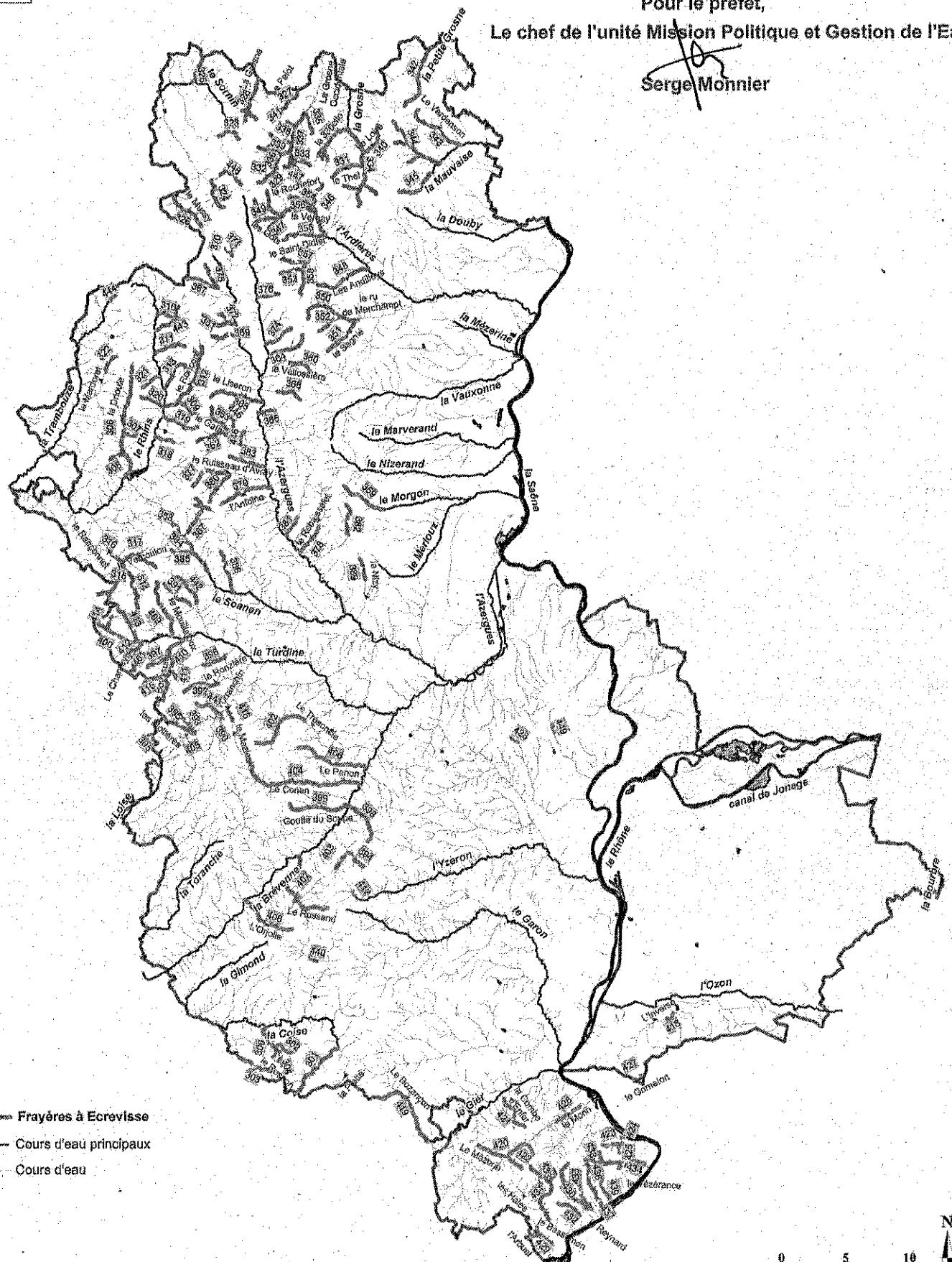
VU POUR ETRE ANNEXE A L'AP2013 - A35

du 15 mars 2013

Pour le préfet,

Le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau

Serge Moynier



Sources : BdCarto®, © IGN - Paris - 2010 (millésime du référentiel) - Protocole IGN/MEDAD-MAP, juillet 2007, BD topo, Oramea, Carmen - Autorisation de diffusion : Restreinte - Reproduction : Interdite

DEPARTEMENT DU RHONE – ANNEXE 3 à l'Arrêté préfectoral n°

INVENTAIRE RELATIF AUX FRAYERES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE (art L.432-3 du CE) - Liste 2E

Liste des parties de cours d'eau peuplées par les espèces Écrevisse à pieds blancs (APP) et Écrevisse à pieds rouges (ASA, 1 station)

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Espèces	Observations
300	la Marchillière	sources	LARAJASSE	confluence Rosson	LARAJASSE	APP	
301	la Coïsne et ses affluents	limite départementale (Source)	LARAJASSE	confluence Platte	SAINTE-CATHERINE	APP	
302	le Rosson et ses affluents	sources	LARAJASSE	confluence Coïsne	LARAJASSE	APP	
303	le Dardie de Coïsne et ses affluents	sources	LARAJASSE	confluence Couzon	CHATELLUS (42)	APP	
304	le Ru du château de Lafay	sources Grange Neuve	LARAJASSE	confluence Rosson	LARAJASSE	APP	
305	le Signy	confluence des deux bras	VILLECHENEVE	confluence ru de Fontbonne	VILLECHENEVE	APP	
306	la Drôoule	sources	MARDORE	confluence Rhins	SAINTE-JEAN-LA-BUSSIERE	APP	
307	le Ru chez Faurézien	sources	LA CHAPELLE-DE-MARDORE	confluence Drôoule	CUBLIZE	APP	
308	le Saury	sources	SAINTE-JEAN-LA-BUSSIERE	confluence Drôoule	SAINTE-JEAN-LA-BUSSIERE	APP	
309	les Fréties	sources	MEAUX-LA-MONTAGNE	confluence Rancouen	MEAUX-LA-MONTAGNE	APP	
310	le Varanda	sources	RANCHAL	confluence Rhins	RANCHAL	APP	
311	les Filatures et affluents	sources	SAINTE-BONNET-LE-TRONCY	confluence Rhins	SAINTE-VINCENT-DE-REINS	APP	y compris rus du Gaillard ét du Barbeuy
312	le Ronçon	sources	SAINTE-BONNET-LE-TRONCY	confluence Rhins	MEAUX-LA-MONTAGNE	APP	
313	le Frelon	sources	SAINTE-BONNET-LE-TRONCY	confluence Rhins	SAINTE-BONNET-LE-TRONCY	APP	
314	le Goujard	sources	LES SAUVAGES	confluence Vergne	AMPLEPUIS	APP	
315	le Vergne	sources	MACHEZAL	confluence ru le Goujard	AMPLEPUIS	APP	y compris ru du Pin Bouchain (870 m aval)
316	le Rancouen	sources	AMPLEPUIS	confluence Tremblay	AMPLEPUIS	APP	
317	le Vercoulon	sources	AMPLEPUIS	confluence Rancouen	AMPLEPUIS	APP	
318	le Tournemidi	aval plan d'eau	CUBLIZE	confluence Rhins	CUBLIZE	APP	
319	le Penin	sources	MEAUX-LA-MONTAGNE	confluence Rhins	MEAUX-LA-MONTAGNE	APP	
320	les Noirs	sources	SAINTE-VINCENT-DE-REINS	confluence Rhins	SAINTE-VINCENT-DE-REINS	APP	
321	le Rochefort	sources	SAINTE-VINCENT-DE-REINS	confluence Rhins	SAINTE-VINCENT-DE-REINS	APP	y compris le Replat
322	le Mardoret	sources	MARDORE	pont RD 56	MARDORE	APP	
323	les Hayes	sources	SAINTE-IGNY-DE-VERS	confluence Sornin de St Igny	SAINTE-IGNY-DE-VERS	APP	
324	le Sornin de Proprières	sources	PROPRIERES	le Grand moulin	PROPRIERES	APP	
325	les Ronzeaux	pont des Ronzeaux	AIGUEPERSE	limite départementale	AIGUEPERSE	APP	les Chatains (limite aval)
326	le Missy	sources	PROPRIERES	limite départementale	AZOLETTE	APP	
327	le Pelot	sources	SAINTE-CHRISTOPHE	limite départementale	SAINTE-CHRISTOPHE	APP	
328	la Grosne	sources	SAINTE-BONNET-DES-BRUYERES	limite départementale	SAINTE-BONNET-DES-BRUYERES	APP	y compris rus de Change et Villematin
329	l'Aroy	sources	MONSOLS	confluence ru du Saut	MONSOLS	APP	

Annexe 3- liste 2E  
vu pour être annexé à l'AP 2013-A35 du 15 mars 2013

Pour le Préfet, le chef de l'unité Mission Politique et Gestion de l'Eau,  
  
Serge Monnier

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Spécies	Observations
330	la Carelle	sources	OUROUX	confluence Grosne orientale	OUROUX	y compris les deux ruis des Pourchoux	APP APP
331	le Thel	sources	OUROUX	confluence Grosne orientale	OUROUX		APP
332	le Saut	sources	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS	y compris les Grands Fonds	APP
333	le Colombier	sources	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS		APP
334	la Grosne orientale	sources	AVENAS	confluence la Carelle	OUROUX	y compris le ruisseau d'Avenas et le Pardon	APP APP
335	le Bacot	sources	SAIN-CHRISTOPHE	confluence Grosne occidentale	SAIN-CHRISTOPHE		APP
336	les Planches	sources	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS		APP
337	la Grosne occidentale	sources	MONSOLS	confluence Bacot	SAIN-CHRISTOPHE	y compris le ruisseau Monchonays	APP APP
338	le Laval	sources	MONSOLS	confluence Grosne occidentale	MONSOLS		APP
339	les Humberts	sources	MONSOLS	confluence Planches	MONSOLS	y compris les Jacques	APP
340	le Loire	sources	OUROUX	confluence Grosne orientale	OUROUX		APP
341	les Jolivets	sources	SAIN-CHRISTOPHE	confluence Grosne occidentale	SAIN-CHRISTOPHE		APP
342	la Petite Grosne	sources	CENVES	pont (341 m)	CENVES	y compris ru de la Bruyère (660 m aval)	APP APP
343	le Merdenson	sources	JULLIE	confluence Mauvaise	EMERINGES		APP
344	le Changy	sources	VAUXRENAUD	confluence Mauvaise	VAUXRENAUD	y compris ruis des Brigands et des Bois Blancs	APP APP
345	la Mauvaise	sources	VAUXRENAUD	confluence ru des Planchies	VAUXRENAUD		APP
346	la Poye	sources	LES ARDILLATS	confluence ru de Rochefort	LES ARDILLATS		APP
347	les Gots	sources	CHENELETTE	confluence Ardières	LES ARDILLATS		APP
348	les Andillys	sources	BEAUJEU	confluence Ardières	BEAUJEU		APP
349	le Bretus	sources	CHENELETTE	confluence ru des Gots	CHENELETTE		APP
350	le Ru de Marchamp	sources	MARCHAMPT	confluence Samsons	MARCHAMPT		APP
351	le Sagnié	sources	MARCHAMPT	confluence Samsons	QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS		APP
352	les Samsons	sources	MARCHAMPT	confluence ru de Sagnié	QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS		APP
353	le Montclair	sources	SAIN-DIDIER-SUR-BEAUJEU	confluence ru de Tolot	SAIN-DIDIER-SUR-BEAUJEU		APP
354	le Rochefort	sources	LES ARDILLATS	confluence Ardières	LES ARDILLATS		APP
355	le Vernay	sources	VERNAY	confluence Ardières	SAIN-DIDIER-SUR-BEAUJEU		APP
356	l'Ardières	sources	LES ARDILLATS	lieu-dit Val d'Ardières	LES ARDILLATS		APP
357	le Saint Didier	sources	SAIN-DIDIER-SUR-BEAUJEU	confluence ru du Tolot	SAIN-DIDIER-SUR-BEAUJEU	y compris ru des Chières	APP
358	le Tiot	sources	SAIN-DIDIER-SUR-BEAUJEU	confluence ru de Saint-Didier	SAIN-DIDIER-SUR-BEAUJEU		APP
359	le Morgon	sources	RIVOLET	pont le Soly	COGNY		APP
360	le Valloisière	sources	CLAVEISOLLES	pont hameau de Valloisière	CLAVEISOLLES		APP
361	l'Orval	sources	SAIN-NIZIER-DAZERGUES	confluence ru de Pey	SAIN-NIZIER-DAZERGUES		APP
362	le Gondias	sources	GRANDRIS	confluence ru de Grandris	GRANDRIS		APP
363	le Gathier	sources	MEAUX-LA-MONTAGNE	confluence ru de Grandris	GRANDRIS		APP
364	la Grandouze	sources	CLAVEISOLLES	confluence Aze	CLAVEISOLLES		APP
365.	le Combardy	pont station de pompage	LAMURE-SUR-AZERGUES	confluence Azergues	LAMURE-SUR-AZERGUES		APP

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Spécies	Observations
366	le Biconne	sources	LAMURE-SUR-AZERGUES	- cote 400, aval Biconne	LAMURE-SUR-AZERGUES	APP	
367	le Ru du bois des Hayes	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX	confluence Suchet	POULE-LES-ECHARMEAUX	APP	
368	le Liseron	sources	SAIN-T-NIZIER-DAZERGUES	confluence Azergues	LAMURE-SUR-AZERGUES	APP	
369	le Porte	sources	SAIN-T-NIZIER-DAZERGUES	confluence Ergues	SAIN-T-NIZIER-DAZERGUES	APP	
370	Rue de la Scierie	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX	confluence ru le Bonnard	POULE-LES-ECHARMEAUX	APP	
371	le Bonnard	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX	confluence Chansaye	POULE-LES-ECHARMEAUX	APP	
372	le Ru de Pey	sources	SAINT-NIZIER-DAZERGUES	confluence Ergues	SAINT-NIZIER-DAZERGUES	APP	
374	le Ru de Combefmont	sources	CLAVEISOLLES	confluence Azergues	CLAVEISOLLES	APP	
375	le Suchet	sources	POULE-LES-ECHARMEAUX	cote 500, le Ferrat	POULE-LES-ECHARMEAUX	APP	
376	le Longefay	sources	CLAVEISOLLES	confluence Azergues	CLAVEISOLLES	APP	
377	le Ruisseau d'Avray	sources	SAIN-T-JUST-DAVRAY	confluence Ternose	SAIN-T-JUST-DAVRAY	APP	
378	le Rebaisselet	Chavany	LETRA	confluence Azergues	TERNAND	APP	
379	l'Antoine	sources	SAIN-T-JUST-DAVRAY	confluence Azergues	CHAMELET	APP	
380	le Ternose	sources	SAIN-T-JUST-DAVRAY	confluence ru d'Avray	SAIN-T-JUST-DAVRAY	APP	
381	le Badier	pont chemin rural Jérusalem	LETRA	confluence Azergues	LETRA	APP	
382	le Vervuis	sources	VILLE-SUR-JARNIOUX	pont RD lieu-dit Muzy	SAIN-T-LAURENT-D'ONIGT	APP	
383	le Gelay et ses affluents	sources	SAIN-T-JUST-DAVRAY	confluence Azergues	CHAMBOST-ALLIERES	APP	
384	le Margand	sources	RONNO	confluence Bouillon	VALSONNIE	APP	
385	le Langenève	pont hameau de Langenève	VALSONNIE	confluence Soanan	VALSONNIE	APP	
386	le Tuillier	sources	VALSONNIE	confluence Soanan	SAIN-T-CLEMENT-SUR-VALSONNE	APP	
387	le Soanan	sources	SAIN-T-APOLLINAIRE	station d'épuration de Valsonne	VALSONNIE	APP	y compris rus de Promesi et des Terres
388	le Bouillon	confluence Bouillon Margand	VALSONNIE	confluence Soanan	VALSONNIE	APP	
389	le Nizy	sources	OINGT	plan d'eau du Bois D'Onigt	LE BOIS-D'ONIGT	APP	
390	les Chevrolières	cote 520	MONTROTTIER	confluence Torranchin	MONTROTTIER	APP	
391	la Chanellière	sources	LES SAUVAGES	pont zone artisanale	TARARE	APP	
392	le Ronzière	sources	AFFOUX	route de Paris	SAIN-T-FORGEUX	APP	
393	le Torranchin	sources	AFFOUX	cote 440, Font Satin	VILLECHENEVE	APP	
394	le Bitermay	sources	COURZIEU	confluence ru de la Valette	COURZIEU	APP	
395	les Molieres	sources	AFFOUX	confluence Sotizon	VILLECHENEVE	APP	
396	le Tullin	sources	SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	amont motocross de Rochefolles	SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	APP	
397	le Valtetier	sources	JOUX	confluence Boussuirive	JOUX	APP	
398	la Goutte du Soupa	sources	COURZIEU	confluence Brévenne	COURZIEU	APP	
399	le Glavaroux	sources	BESSENAY	confluence Brévenne	BESSENAY	APP	
400	la Turdine et ses affluents	sources	JOUX	confluence Charveyron	JOUX	APP	
401	le Charveyron	sources	JOUX	confluence Turdine	JOUX	APP	
402	le Trésoncle	sources	ANCY	pont le Mullin	ANCY	APP	

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Spèces	Observations
403	le Sotizon	sources	COURZIEU	pont amont parc de Sports de Courzieu	COURZIEU	APP	
404	le Conan	sources	MONTROTTIER	confluence Brévenne	BESSENAY	APP	
405	le Goudy	300 m amont confluence Torranchin	VILLECHENEVE	confluence Torranchin	VILLECHENEVE	APP	
406	le Penon	sources	SAINT-JULIEN-SUR-BIBOST	confluence Brévenne	SAIN-BEL	APP	y compris ruisseau de la Mailardiére (300 m aval) et de Chervolin (300 m aval)
407	le Rossand	sources	MONTROMANT	confluence Brévenne	SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE	APP	
408	l'Oriolle	sources	DUERNE	confluence Brévenne	SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE	APP	
409	le Mouillatoux	sources	LES SALVAGES	confluence Turdine	TARARE	APP	
410	le Boussuivre en ses affluents	sources	VIOLAY	confluence Turdine	SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	APP	
411	le Reyne	sources	SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	confluence Boussuivre	SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	APP	
412	Rue de Bouchetière	RD 79	JOUX	confluence Charveyron	JOUX	APP	ou ru de Bouchetière
413	le Perroquet	sources	JOUX	confluence Turdine	JOUX	APP	
414	le Crétolier	sources	JOUX	confluence Turdine	JOUX	APP	
415	les Lagnières	sources	VIOLAY	confluence Boussuivre	SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	APP	
416	le Maziex	cote 523, le Vacher	MONTROTTIER	confluence Torranchin	SAINT-FORGEUX	APP	
417	l'Yzeron	le Tjollet	YZERON	amont plan d'eau du Ronzey	YZERON	APP	
418	l'Inverse	réparation lit actuel et fossé d'inondation	SIMANDRES	500m aval confluence Déversoir étang	SIMANDRES	ASA	
419	le Bozançon	400 m amont confluence Grand Bozançon	SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE	confluence Gier	SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE	APP	
420	le Mézérin	Tullières d'en haut	ECHALAS	Basse Duiire	TREVES	APP	
421	la Combe d'Enfert	Poilioux	ECHALAS	grange Baudrand	ECHALAS	APP	
422	le Galarot	D502	LES HAIRES	Longchantos	LES HAIRES	APP	
423	le Nid	le Devay	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	confluence ru de la Grand Ou Signa	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	APP	
424	les Côtes	sources	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	amont RN86	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	APP	
425	la Grand ou Seigna	Potaine	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	confluence ru des Côtes	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	APP	
426	le Morin	sources	LOIRE-SUR-RHONE	Savoz	LOIRE-SUR-RHONE	APP	
427	le Gorneton	aval croix du Rosay	COMMUNAY	limite départementale	COMMUNAY	APP	
429	l'Artuej	le Reynard	CONDRIEU	la Garenne	CONDRIEU	APP	y compris ruisseau du Coin
430	le Bassemont	sources	AMPUIS	Carcan	AMPUIS	APP	
431	l'Aulin	les Branches	LES HAIRES	entrée des gorges	TUPIN-ET-SEMONS	APP	y compris le Lansolat
432	la Grande Cornibe	sources	TUPIN-ET-SEMONS	amont carrière	AMPUIS	APP	
433	le Vézérance	le Grisard	LES HAIRES	confluence Bassemont	LES HAIRES	APP	y compris ru de la Grande Fournée
434	le Fongeant	les Vailin	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	lieu-dit Vézérance	SAINTE-COLOMBE	APP	
435	la Madinière	la Madinière	AMPUIS	confluence Reynard	AMPUIS	APP	
436	la Felodiére	confluence Madinière Féodiére	SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE	confluence ru de la Féodiére	AMPUIS	APP	
437	le Saillant	hammeau les Amaris	AMPUIS	la Roche	AMPUIS	APP	
438			SAINT-ROMAIN-EN-GAL	confluence Vézérance	SAINT-ROMAIN-EN-GAL	APP	

repère	cours d'eau	Limite amont	Commune amont	Limite aval	Commune aval	Espèces	Observations
439	le Murinard	les Granges	SAINT-CYR-SUR-E-RHONE	Côte Rozier	AMPUIS	APP	
440	le Pêcher	cote 666, Ardaison	SAINT-MARTIN-EN-HAUT	cote 650, Birieux	SAINT-MARTIN-EN-HAUT	APP	
441	le Marin	sources	SAINT-FORGEUX	le Gouttaï	SAINTE-FORGEUX	APP	
442	le Peisselay	la Poissonnière	VALSONNE	le Chabout	TARARE	APP	
443	le Coupler	sources	RANCHAL	confluence Rhône	RANCHAL	APP	
444	le Ruisseau sous les Bois	sources	COURS LA VILLE	confluence Trambouze	COURS LA VILLE	APP	
445	le Vermelat	sources	GRANDRIS	confluence Ru de Grandris	GRANDRIS	APP	
446	le Ruisseau de Collonge	sources	GRANDRIS	confluence Ru de Grandris	GRANDRIS	APP	
447	le Montvernay	sources	MONSOLS	confluence Colombier	MONSOLS	APP	
448	le Siomin	bois des Edusées	PROPRIERES	bois Bruscaill	SAINTE-IGNY-DE-VERS	APP	
449	le Rochedardon	confluence les Balmates	LIMONEST	Saint André	LIMONEST	APP	
428	les Planches	route de la Crépilère	DARDILLY	la Fouillouse	DARDILLY	APP	